



87, rue Saint-André
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Québec)
G8G 1A1
Téléphone : (418) 349-2060
Télécopieur: (418) 349-2395

www.ville.metabetchouan.qc.ca
greffier@ville.metabetchouan.qc.ca

Avis public de consultation

Demande de dérogation mineure 214-2026

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, que conformément aux exigences du Règlement n° 27-99 concernant les dérogations mineures, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure n°214-2026 suivante :

Nature et effet :

Autoriser la construction d'un bâtiment commercial à une distance de :

- 3,98 mètres de la limite latérale sud de propriété, alors que le Règlement de zonage demande une largeur minimale de 6 mètres, (dérogation de 2,02 mètres);
- 6,12 mètres de la limite avant est de propriété, alors que le Règlement de zonage demande une distance minimale de 10 mètres dérogation de 3,88 mètres)


Identification du site concerné : Lot 5 269 302 correspondant à une propriété située au 1960, route 169, à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis public est également donné qu'à la suite de l'avis qui sera transmis par son comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le lundi, le 4 mai 2026, à 18 h 30 à la Mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis est en outre donné que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, ce 17 avril 2026.

Le greffier,


Mario Bouchard

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mario Bouchard, greffier de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité, le 17 avril 2026 et en le faisant publier sur le site internet de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, le 17 avril 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17 avril 2026.

Le greffier


Mario Bouchard